

# CGT Rapid'Info Bretagne

Bimensuel—le N° 0,15 € - Directeur de la publication : Christian PELTAIS

Tél. 02 99 65 45 90—Fax : 02 99 65 24 98—e-mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr—I.S.S.N. : 1258-7745—C.P.P.A.P. : 3 425 D 73 S

## EDITO

Par  
Bruno  
Bothua

Secrétaire  
Adjoint  
de l'U.D.  
du Morbihan

Nous allons rentrer dans la phase de mise en application de la réforme des cotisations et la mise en place de CogéTise pour le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Chaque département, d'ici au 12 décembre, va mettre en débat, soit en congrès extraordinaire (pour le 22 et le 56), soit en comité général (pour le 29 et le 35), la répartition pour le champ interprofessionnel territorial.

Ces rencontres doivent permettre d'échanger et de prendre des décisions sur la C.G.T. interprofessionnelle dont les syndicats veulent se doter au niveau local, départemental et régional et avec quels moyens tant financiers qu'humains dans le cadre du redéploiement adopté lors de notre 48<sup>ème</sup> congrès.

*Concernant le Comité Régional, le bureau du CRB (composé des 4 départements), réuni le 13 octobre, a décidé de proposer aux syndicats de l'ensemble des départements bretons un taux de 1,75 % de la cotisation soit 7 % de la part territoriale, ce taux correspond à un maintien de la part régionale par rapport à notre système actuel.*

La période est propice aussi au lancement des Négociations Annuelles Obligatoires. Plusieurs thèmes doivent être abordés lors de ces négociations (salaires, égalité professionnelle, temps de travail, conditions de travail...).

*Concernant les salaires, la confédération en a fait un de ses dossiers prioritaires. Si le travail est un droit constitutionnel qui doit permettre à chacun d'accéder à un travail valorisant, le taux de chômage, tronqué avec les nombreuses radiations injustifiées, prouve que chacun n'accède pas à ce droit. De plus, de trop nombreux salariés ne bénéficient pas d'un travail leur permettant d'avoir un niveau de pouvoir d'achat satisfaisant.*

En réalité, le marché du travail, en France, est déréglementé et largement flexible (rapport FMI concernant la France), la majorité des emplois créés sont précaires (52,8 % des emplois créés sont des CDD de moins de 30 jours) et 1/3 de ces emplois sont des temps partiels imposés et qui frappent surtout les femmes, alors que la France est championne de la productivité d'après l'OCDE.

*En articulant campagne salaire et Négociations Annuelles Obligatoires, nous porterons, aussi, la syndicalisation au centre de notre activité à l'entreprise.*

*C'est bien l'efficacité de notre démarche, en obtenant des victoires syndicales "sonnantes et réverbérantes" dans la proximité, qui placera la syndicalisation dans une tout autre dynamique.*

## AGENDA

### Lundi 13 novembre

- Réunion UBSAC au C.R.B.
- Négociation UPA dans le Morbihan

### Mercredi 15 novembre

- Réunion Protection Sociale à Brest
- Réunion du collectif régional Service Public de l'emploi à Vitré
- Forum C.E.S.R. "Quelle stratégie portuaire pour la Bretagne" à Brest

### Jeudi 16 novembre

- Réunion des U.S.R. à Colpo

### Lundi 20 novembre

- Réunion à Montreuil loi de cohésion sociale et maisons de l'emploi
- Réunion des U.D. du grand Ouest à Rennes sur l'activité revendicative

### Mardi 21 novembre

- Congrès extraordinaire de l'U.D. 22

### Mardi 28 novembre

- Comité Général de l'U.D. 35

### Jeudi 30 novembre

- Congrès extraordinaire de l'U.D. 56

### Vendredi 1er décembre

- Colloque Régional à Pontivy sur l'égalité professionnelle hommes-femmes

### Vendredi 8 décembre

- Manifestation à Poitiers sur les libertés syndicales

### Mardi 12 décembre

- Comité Général de l'U.D. 29

### Jeudi 14 décembre

- Réunion NTIC au C.R.B.

### Vendredi 14 décembre

- Bureau du C.R.B. à Lorient

### Mardi 19 décembre

- Réunion régionale sur la formation syndicale à Colpo

### Mercredi 20 décembre

- C.A. de Loisirs et Tourisme à Rennes

## Sommaire

- Edito et agenda p. 1
- Election et adhésions p. 2
- Action des cheminots p. 3
- Colloque régional  
Egalité professionnelle p. 3
- Salon national des C.E. p. 4

# VIE SYNDICALE

## ELECTIONS

### BREST—Ty Yann : Quand les syndiqués posent la question de la syndicalisation

Le 3 octobre 2006 a été créé un syndicat C.G.T. Ty Yann ; auparavant, les syndiqués étaient rattachés au collectif Santé Action Sociale de l'Union Locale de Brest.

A cette occasion, le syndicat enregistre trois nouvelles adhésions, ce qui porte le nombre de syndiqués à 42 (8 syndiqués en janvier 2005, 22 en janvier 2006).

Le syndicat organise une assemblée générale de syndiqués chaque trimestre. Lors de ces AG, de nouvelles adhésions sont systématiquement enregistrées. Au départ, les adhésions étaient à mettre à l'actif du travail de persuasion des militants.

Aujourd'hui, elles se font aussi par l'intermédiaire des nouveaux syndiqués. Ils réussissent à convaincre des collègues de travail de rejoindre le syndicat C.G.T., en leur parlant de ce qu'ils vivent dans le syndicat et en s'appuyant sur les succès revendicatifs obtenus.

Le travail de proximité, d'échange avec les salariés, mais également les actions menées en concertation avec

les syndiqués pour défendre leurs droits et/ou améliorer leurs conditions de travail, sont appréciées.

**La C.G.T. est devenue le syndicat majoritaire dans l'association Ty Yann. Après seulement deux ans de présence, la C.G.T. obtient 80 % des voix au comité d'entreprise, soit 7 sièges sur 8, dès le premier tour. Le quorum a été atteint pour la première fois depuis plus de 20 ans.**

Ce résultat, ainsi que les adhésions, encourage à maintenir le cap sur notre conception du syndicalisme.

Ce sont des points d'appui pour revendiquer des améliorations pour les salariés de l'association.

### CAF, URSSAF : la C.G.T. a le vent en poupe en pointe de Bretagne

Les assurés sociaux, au mépris de la plus élémentaire démocratie, n'élisent plus leurs représentants au sein des différents conseils d'administration de la Sécurité Sociale : c'est dire qu'ils ne peuvent plus donner leur appréciation sur la conception qu'a chacune des organisations syndicales sur un système de protection sociale.

L'élection des représentants du personnel au sein des conseils d'administration a eu lieu, au niveau national, le 3 octobre. **Avec 33,6 % des voix, la C.G.T. précède largement la C.F.D.T. (27,4 %), F.O. (25,3 %). Ce résultat conforte la C.G.T. comme première organisation syndicale dans la profession.**

**CAF Nord Finistère**, collège employés (259 inscrits), la C.G.T. avec 72,82 % des voix (+ 16,82 % par rapport aux dernières élections équivalentes

de 2001) gagne les deux sièges. Dans le collège cadre (68 inscrits), la C.G.T. progresse de 5,54 % et obtient 44 % des voix.

**URSSAF Nord Finistère**, la C.G.T. rafle les 3 sièges avec 75,4 % des voix dans le collège employés (67 inscrits) et 54,4 % dans le collège cadres (28 inscrits).

**CAF de Quimper**, collège employés (184 inscrits), la C.G.T. obtient 48,46 % des voix et un poste d'administrateur. Dans le collège cadre (64 inscrits) la C.G.T. gagne le poste d'adminis-

trateur avec 56,52 % des voix.

**URSSAF**, dans le collège employés (57 inscrits), la C.G.T. obtient un des deux sièges avec 62,75 %. Dans le collège cadre, avec 23 voix, la C.G.T. obtient le seul poste à pourvoir.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils se situent dans une phase de reconstruction de la C.G.T. dans le Sud Finistère (la section syndicale C.G.T. de l'URSSAF de Quimper n'a, par exemple, que trois mois d'existence !).

### A la C.R.A.M. (Caisse Régionale d'Assurance Maladie)

Employés				Cadres			
Inscrits	936			Inscrits	254		
Votants	478			Votants	116		
Exprimés	452			Exprimés	106		
Nuls	26		Rappel 2001	Nuls	10		Rappel 2001
<b>Cgt</b>	<b>159</b>	<b>35,18%</b>	11,76%	<b>Cgt</b>	<b>39</b>	<b>36,79%</b>	-
Cfdt	214	47,35%	58,82%	Cfdt	67	63,21%	77,27%
FO	79	17,48%	22,74%	FO			6,81%
Cftc			6,27%	Cftc			15,90%
<b>Sièges</b>	<b>1 Cgt</b>	<b>1 Cfdt</b>	<b>2 Cfdt</b>	<b>Siège</b>	<b>1 Cfdt</b>	<b>1 Cfdt</b>	

### Brest—Sevel service (ex atelier protégé employant des travailleurs handicapés)

Pour la première fois la C.G.T. présentait des candidats. La C.G.T. obtient 2 postes sur 4 en titulaires et 3 sur 4 en suppléant aux D.P. et C.E.

## ADHESIONS

**Champion Ploeuc  
(Commerce) Côtes d'Armor**  
Nouvelle base  
15 nouvelles adhésions

**ANAFI—St Briec—Côtes  
d'Armor**  
2 adhésions

**Cheminots Bretagne**  
5 adhésions dans la préparation de l'action du 8 novembre et une le jour de l'action.

Le 8 novembre 2006, journée d'action des Fédérations syndicales des cheminots C.G.T., F.O., C.F.T.C., Sud Rail, C.G.C. et FGAAC afin d'exiger des moyens pour un service public de qualité

**Dans la préparation**, des interventions auprès des usagers ont été organisées dans tout le pays, le 6 novembre. Sur la Bretagne, plus de 5 000 tracts ont été distribués dans les moyennes et grandes gares.

**Le 8 novembre**, des rassemblements sur les sites de Rennes, Quimper, Lorient, Brest et St Brieuc ont permis de réunir plusieurs centaines de Cheminots.

La Fédération C.G.T. des cheminots qualifie le conflit social de "sérieux et utile".

Le mouvement a conduit la Présidente de la SNCF à adresser un courrier précisant les propositions et engagements de l'entreprise en réponse aux revendications posées que ce soit sur le fret SNCF, le service public, l'emploi et les salaires.

Ainsi, la mobilisation unitaire des cheminots a contribué à obtenir des réponses aux préoccupations exprimées le 8 novembre.

Tout n'est pas réglé, les négociations vont s'ouvrir dans les prochains jours et semaines. D'ores et déjà la Fédération C.G.T. des cheminots appelle à poursuivre localement et régionalement l'activité revendicative.

Dès la semaine prochaine, la C.G.T. propose une rencontre unitaire.

**Les Cheminots sortent renforcés de cette nouvelle étape de mobilisation nationale et sont appelés à rejoindre encore plus massivement les rangs de la C.G.T. (6 adhésions de réalisées dans le cadre du conflit en Bretagne).**

**Dans le prolongement des sessions qui se sont tenues dans les départements, avec l'Institut de formation Emergences, le Comité Régional C.G.T. organise un Colloque Régional**

## **Pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en Bretagne**

### **Le Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à Pontivy**

9 h 00 – 9 h 10	Ouverture de la journée <i>Patrick LE BRUCHEC, secrétaire de l'Union Locale CGT de Pontivy</i>
9 h 10 - 9 h 20	Les enjeux de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes <i>Christian PELTAIS, Secrétaire Général du Comité Régional CGT Bretagne</i>
9 h 20 – 10 h 00	Les discriminations entre les femmes et les hommes dans l'emploi <i>Rachel Silvera, économiste</i>
10 h 00 – 10 h 20	Débat avec la salle
10 h 20 - 11 h 00	La mobilisation du droit pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi <i>Michel Miné, juriste en droit du travail</i>
11 h 00 – 11 h 20	Débat avec la salle
11 h 20 – 11 h 30	Bilan des formations réalisées dans les 4 départements de la région Bretagne <i>Françoise Le Loarer, Secrétaire Générale de l'U.L. CGT de Lannion</i>
11 h 30 – 12 h 00	Témoignages de stagiaires
12 h 00 – 13 h 30	Pause déjeuner
13 h 30 – 14 h 00	Présentation d'une étude sur la situation des femmes dans le pays de St Brieuc <i>Emergences</i>
14 h 00 – 14 h 20	<i>Intervention de Gaëlle Abily, Vice Présidente du Conseil Régional de Bretagne</i>
14 h 20 – 14 h 40	Délégation régionale aux droits des femmes (DRDF) <i>VANDEN DRIESSCHE</i>
14 h 40 – 15 h 30	Témoignages de militants CGT de PME-PMI et de l'artisanat
15 h 30 – 15 h 45	Débat avec la salle
15 h 45 – 16 h 00	La démarche de la CGT vers l'égalité professionnelle. <i>Frédérique DUPONT, Secrétaire Confédérale de la CGT.</i>

**Je participerai au colloque régional Egalité professionnelle  
Hommes-Femmes à Pontivy le 1er Décembre 2006**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Syndicat : ..... U.D. : .....

**A renvoyer au Comité Régional Bretagne CGT  
12 square Vercingétorix - CS 34335 35043 RENNES**



**CE TROISIEME SALON OÙ DES MILLIERS D'ÉLUS ET MANDATÉS SONT ATTENDUS, SERA UNE ÉTAPE MARQUANTE DE NOTRE ACTIVITÉ 2007. LA VOLONTÉ AFFIRMÉE D'ÊTRE ENCORE PLUS EFFICACE, NOUS A AMENÉ À FAVORISER ENCORE PLUS LES LIEUX D'ÉCHANGE D'IDÉES, D'EXPRESSION, DE PROPOSITION ET DE PERSPECTIVES.**

## DÉBATS EVENEMENTIELS

- Démocratie sociale
- Intersyndicale Mondiale
- Développement industriel et services publics

## DÉBATS DE FOND

### Diversité

- Comment lutter contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise ?
- Le rôle des IRP dans la lutte contre le racisme
- Les nouveaux enjeux démographiques : quelle place pour les seniors ?
- Les relations intergénérationnelles : cultiver nos différences pour agir ensemble

### Enjeux économiques et sociaux

- Coordonner l'intervention des CE/CHSCT face aux restructurations
- Les nouveaux lieux de dialogue social sur les territoires : quelle intervention pour les élus et les mandatés ?
- Lutter contre l'exclusion : de l'emploi au logement
- L'intervention des CE en faveur des travailleurs pauvres
- Le nouveau statut du travail salarié
- Santé au travail : comment agir ?

### Droits

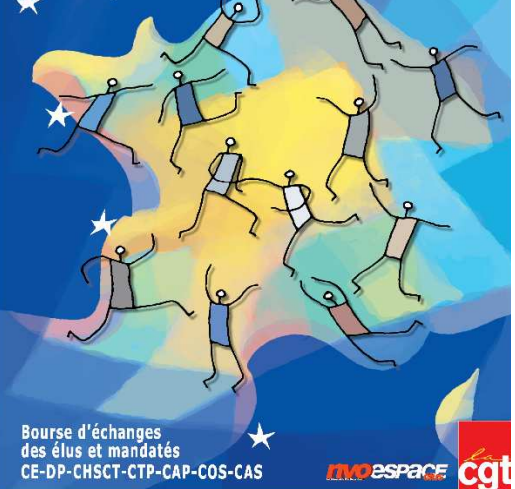
- Construire l'intervention des CCE
- Elus et employeurs : comment gérer un CE ?
- Les droits dans la fonction publique
- La formation professionnelle des salariés

### Activités

- Des réponses solidaires et mutualisées pour des vacances de qualité
- Le tourisme alternatif et solidaire
- Citoyenneté et Culture
- La restauration collective

# Salon national des CE et CHSCT

PARIS, ESPACE CHAMPERRET  
13, 14 et 15 mars 2007



## DÉBATS EN ATELIER

Intervention d'un à deux intervenants spécialistes de la question peut être envisagée. Dans la perspective d'avoir des ateliers « utiles » à l'exercice des mandats CHSCT/CE, le système de questions réponses pourrait être retenu après un rapide propos introductif de l'animateur (trice).

- La formation professionnelle à l'heure du DIF et de la VAE
- Prévention des risques professionnels chimiques.
- Conduites addictives (tabac, alcool, drogues...) : comment agir ?
- Gagner l'égalité professionnelle
- Jeunes dans l'emploi et au travail : une surexposition à de nombreux risques
- Comprendre et prévenir le harcèlement au travail
- Exercer le droit de retrait :
- Le CHSCT : un outil pour lutter contre les restructurations.
- Mieux se former pour mieux exercer ses mandats.
- Communication en direction des salariés

**Demande  
de badge  
d'accès  
Laissez-passer**

coupon à retourner à :  
NVO - Salon des CE  
263, rue de Paris  
Case 600  
93516 Montreuil Cedex  
Email : salonce2007@nvo.fr

Mme  Mlle  M

Nom ..... Prénom .....

Entreprise : ..... Secteur d'activité : .....

Secrétaire  Trésorier adjoint  Trésorier  Membre  Autre

Secrétaire adjoint  Délégué du personnel  Salarié du CE

Adresse : .....

Ville ..... Code postal

Tél ..... Fax ..... Email .....